



Cercle Royal Athletic Charleroi asbl
<http://www.athlecharleroi.be>
matricule n°8 de la LBFA

COTISATIONS 2014-2015

A) Pour les catégories de Kangourous à Scolaires : 120 euros

(compris dans la cotisation 1 tee-shirt d'entraînement)

Réductions possibles pour les parents et enfants calculées lors du paiement de la cotisation.

Frais de participation aux compétitions:

Pour les catégories citées ci-dessus, le club intervient dans vos frais de participation aux compétitions sous forme de réductions remises aux parents lors du renouvellement de la cotisation la saison suivante à raison de :

15 euros si l'athlète a participé à au moins 5 compétitions sur l'ensemble de la saison.

40 euros si l'athlète a participé à au moins 10 compétitions sur l'ensemble de la saison.

(! Pour les benjamins, pupilles et minimes : suivant le calendrier édité par leurs entraîneurs !)

B) Pour les Junior(e)s, Sénior(e)s, Masters et Aînées: 80 euros

Paiement obligatoire par compte bancaire : N° de compte BE41 2600 2881 2810

Bénéficiaire : CRAC asbl en n'oubliant pas d'indiquer le ou les noms et prénoms de(s) l'athlète(s) concerné(s)

C) Hors-Stade (à partir de Juniors) : 50 euros

Paiement obligatoire par compte bancaire : N° de compte BE06 2600 1885 2122

Bénéficiaire : CACH en n'oubliant pas d'indiquer le ou les noms et prénoms de(s) l'athlète(s) concerné(s)

Attention : le maillot de compétition (obligatoire à partir de la catégorie Cadet(te)) est à acheter au club au prix de 25 euros pour le singlet et de 30 euros pour le top.

Certificat médical : à rentrer dès le mois de *septembre* si vous voulez votre dossard pour les cross et les indoors !!!!



*Pour le nouveau membre, le paiement de la cotisation ainsi que la remise des documents administratifs devra se faire dans les 15 jours à partir de sa première participation...
Passé ce délai il n'aura plus accès aux installations.*

Notre club est couvert en assurance uniquement pendant les heures d'entraînements sur le stade et lors des compétitions. **Une personne qui escalade la grille de l'entrée pour avoir accès au stade le fait à ses risques et périls** (Voir les différents panneaux apposés sur les grilles aux deux entrées) Que les grilles du stade soient ouvertes ou fermées, il est formellement interdit d'utiliser les installations sportives de Jonet en dehors des jours et heures attribués à notre club.